

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 JUIN 2018

Etaient présents : Mesdames et Messieurs TROMPEAU Jean-François, LERAT Catherine, DEFEZ Gérard, LABELLE Sylvie, DEJOLLAT Daniel, PESSIONNE Alain, BERTHOMIER Marie-Christine, CONFOLANT Philippe, DENYS Serge, MOINEREAU Marie-Thérèse, STERVINOUE Frédéric, CHAUDAGNE LE RAVALLEC Danièle, CIRET Didier, GOMBERT Annick, PERREARD Alain, PERROT Olivier, ROBIN Wilfried, TAILLEBOURG Colette, JACQUET Alain, DENIS Christian, LIAUDOIS Michel, CHAMPIGNY Daniel, JEUNESSE Hervé, MERIOT Claude, JOLIVET Martine, CAILLAUD Roland, DARREAU Jean-Pierre, GUILLLOT Jean-Paul, DUCHENE Christian, DARNAULT Joël, GIBAULT Wilfried, VACHAUD Edith, VERVIALLE Laurent, BERNARD Thierry, CHEZEAUX Jean-Louis, LISSONNET Gérard, BROUILLARD Patrick, DRUI Martial, CALAS Elisabeth, PLANTUREUX Guy, BERTON Guy, HERVO Dominique, BARBARIN Nathalie, VARVOU Jean-Pierre, PINLON Roland, TRUFFAUT Jacqueline.

Etaient excusés : BUCHMANN Etienne (pouvoir à Wilfried ROBIN), DELAVAU LABRUX Chantal, pouvoir à Danielle CHAUDAGNE LE RAVALLEC, MOREAU-JOANNES Véronique (pouvoir à Colette TAILLEBOURG), RIGOLLET LE BIHAN Erwann, MULTON Jean-Michel, pouvoir à Roland CAILLAUD

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 22 Mars 2018.

BILANS ACTIVITE 2017

Le Président présente le bilan d'activité 2017 ainsi que le bilan d'exploitation des réseaux de chaleur du Blanc et de Rivarennnes et rappelle qu'ils doivent être présentés dans chaque conseil municipal.

Chaque Vice-Président intervient sur un ou des évènements précis de l'année 2017 :

Serge DENYS sur l'Hôtel d'Entreprises, Thierry BERNARD sur le PLUi, Annick GOMBERT sur la petite enfance, Dominique HERVO sur la promotion touristique, Daniel CHAMPIGNY sur le regroupement de classes et sur la culture, Alain JACQUET sur les désherbeurs thermiques et la compétence GEMAPI.

FPCI 2018

Le Conseil Communautaire adopte le même calcul qu'en 2017

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Communautaire admet des sommes en non valeur, autorise le Président à signer :

- des conventions de mutualisation avec les communes pour des interventions en dehors des dépenses prévues par la CLECT, avec l'association Oxygène pour du saut à l'élastique au viaduc du Blanc, avec Destination Brenne ;
- des actes authentiques avec la ville du Blanc pour l'acquisition de parcelles où sont implantées la chaufferie bois et la maison de santé.
- Une convention avec Destination Brenne dans le cadre de la promotion touristique.

Devant le nombre important d'impayés dans les services péri-scolaires (actuellement 300 000 €) et selon les recommandations de la Chambre Régionale des Comptes, le conseil communautaire décide de réformer le système de paiement des cantines. Les familles devront choisir à l'avance une formule (1, 2, 3 ou 4 jours). Le paiement s'effectuera par prélèvement sur 10 mois (toujours la même somme) avec une régularisation sur le dernier mois. En cas d'impayés de plus de 2 mois, les enfants ne seront plus accueillis avant la régularisation.

Le Conseil Communautaire accepte la modification du POS de Ciron et du PLUi de Thenay.

Le Conseil Communautaire dans le cadre de la réorganisation des services suite à la fin des TAP et à des départs en retraite crée des postes et modifie des durées de travail.

Il procède à une augmentation de crédits pour des écritures d'ordre concernant les amortissements.

Le Conseil Communautaire, suite à la demande des représentants syndicaux, fixe le nombre de représentants pour les prochaines élections au Comité Technique et au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail à 3 titulaires et 3 suppléants par collège.